

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Metaflux 75-25 Détergent Universel

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

PC 35 - Produit de lavage et de nettoyage

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

SODITEC SAS

Rue : 24 Rue Joseph Marie Jacquard

Code postal/Lieu : F-67400 ILLKIRCH

Téléphone : +33 (0)3 88 55 29 40

Contact pour informations : info.soditec@metaflux.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (information INRS) : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3

##### Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

##### Conseils de prudence

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ ...

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/ .....

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-0000016977-53-XXXX ; N°CAS : 164462-16-2

Poids :  $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290

MÉTASILICATE DE DISODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119449811-37-XXXX ; N°CE : 229-912-9 ; N°CAS : 6834-92-0

Poids :  $\geq 0,5 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487136-33-XXXX ; N°CE : 215-181-3 ; N°CAS : 1310-58-3

Poids :  $\geq 0,5 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

Limites de concentrations spécifiques Skin Corr. 1A ; H314: C  $\geq 5 \%$  • Eye Dam. 1 ; H318: C  $\geq 2 \%$  • Skin Corr. 1B ; H314: C  $\geq 2 \%$  • Skin Corr. 1C ; H314: C  $\geq 2 \%$  • Eye Irrit. 2 ; H319: C  $\geq 0,5 \%$  • Skin Irrit. 2 ; H315: C  $\geq 0,5 \%$

##### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

##### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

##### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

##### Après contact avec les yeux

Protéger l'oeil non blessé. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

##### En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone , Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre : Gel .

#### Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs de référence DNEL/PNEC

##### DNEL/DMEL

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur seuil : 40 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 4 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur seuil : 40 mg/m<sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 40 mg/m<sup>3</sup>  
MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0  
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 6,22 mg/m<sup>3</sup>  
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Dermique  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 1,49 mg/kg  
HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3  
Type de valeur limite : DNEL salarié (local)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 1 mg/m<sup>3</sup>  
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 1 mg/m<sup>3</sup>

### PNEC

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)  
Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)  
Valeur seuil : 2 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)  
Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)  
Valeur seuil : 0,2 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau douce)  
Valeur seuil : 24 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC Terre, Eau douce  
Voie d'exposition : Terre  
Valeur seuil : 2,5 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Station d'épuration)  
Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)  
Valeur seuil : 100 mg/l  
MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)  
Valeur seuil : 7,5 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)  
Valeur seuil : 1 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Station d'épuration)  
Valeur seuil : 1000 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

#### Protection oculaire appropriée

DIN EN 166

#### Protection de la peau

#### Protection des mains

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)



**Modèle de gants adapté** : EN 374.

**Matériau approprié** : NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration (durée maximale de port)** : 480 min.

**Épaisseur du matériau des gants** : 0,4 mm.

**Remarque** : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

### Remarques générales

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### 8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État : Liquide

Couleur : rouge

#### Odeur

caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

Point de solidification :	( 1013 hPa )	env.	0 °C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	( 1013 hPa )	env.	98 °C	
Point éclair :			négligeable	
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable	
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable	
Pression de la vapeur :	( 50 °C )		négligeable	
Densité :	( 20 °C )	env.	1 g/cm <sup>3</sup>	
Test de séparation des solvants :	( 20 °C )		négligeable	
pH :			12,5	
Temps d'écoulement :	( 20 °C )		négligeable	DIN gobelet 4 mm
Teneur en COV maximale (CE) :			0 Pds %	
Teneur en COV maximale (Suisse) :			0 Pds %	

### 9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.  
Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Dose efficace : > 2000 mg/kg

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Dermique  
Dose efficace : > 2000 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Inhalation  
Dose efficace : > 5 mg/l

#### Corrosion

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Résultat : Non corrosif Le test a été fait avec une préparation/un mélange similaire  
Méthode : OCDE 431  
Provoque une irritation cutanée.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Espèce : L'œil des bovins/cornée bovine  
Temps d'exposition : 10 min  
Résultat : Provoque des lésions oculaires graves  
Méthode : OECD 437

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Sensibilisation cutanée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

##### Sensibilisation respiratoire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Cancerogénité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

### Danger par aspiration

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Autres effets néfastes

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

#### Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Espèce : Brachydanio rerio

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : > 110 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.1

Paramètre : LC50 ( MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0 )

Espèce : Poisson

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 2320 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : LC50 ( HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3 )

Espèce : Poisson

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 80 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

##### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Dose efficace : = 100 mg/l

Temps d'exposition : 28 D

Méthode : OCDE 204

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Dose efficace : > 100 mg/l

Temps d'exposition : 48 h

Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.2

Paramètre : EC50 ( MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0 )

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Dose efficace : 1700 mg/l

Temps d'exposition : 48 h

Méthode : OCDE 202

##### Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les crustacés

Paramètre : NOEC ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ;

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

N°CAS : 164462-16-2 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les crustacés  
Dose efficace : >= 100 mg/l  
Temps d'exposition : 21 D  
Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.20

### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Espèce : Scenedesmus subspicatus  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries  
Dose efficace : > 200 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : EC50 ( MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0 )

Espèce : Scenedesmus subspicatus  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries  
Dose efficace : 207 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : DIN 38412 / partie 9

### Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : EC50 ( MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0 )

Espèce : Toxicité sur les microorganismes  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 3 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradation

Paramètre : DBO (% de DThO) ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Inoculum : Degré de dégradabilité  
Paramètres d'évaluation : Aérobie  
Taux de décomposition : > 80 - 90 %  
Durée du test : 28 D  
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).  
Méthode : OECD 301F

Paramètre : Diminution du COD ( ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2 )

Inoculum : Degré de dégradabilité  
Paramètres d'évaluation : Aérobie  
Taux de décomposition : > 90 - 100 %  
Durée du test : 28 D  
Méthode : OECD 301F

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel  
Mise à jour : 15.07.2022  
Date d'édition : 18.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

conformément à la directive allemande EAVK. Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

11. Toxicité aiguë

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AOX : composés organiques halogénés adsorbables

AwSV: Ordonnance allemande sur les installations de traitement des substances dangereuses pour l'eau

CAS : Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)

CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)

EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets

ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Metaflux 75-25 Détergent Universel

Mise à jour : 15.07.2022

Version (Révision) : 4.0.1 (4.0.0)

Date d'édition : 18.07.2022

Commercial Chemical Substances)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)

IATA : Association du transport aérien international (International Air Transport Association)

ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses

VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables

COV : composé organique volatil

VwVwS : Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau

WGK : Classe de danger pour l'eau

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS

ECHA : Inventaire des classifications et des étiquetages

ECHA : Substances pré-enregistrées

ECHA : Substances enregistrées

Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs

ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques

GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays

UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour l'eau

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.